

Règlement & Conditions de participation



Art. 1 OBJECTIF

Le «SWISS WINE LIST AWARD 2024» est en quête des cartes des vins les plus ambitieuses de Suisse. Il en va tant de la largeur que de la profondeur de la sélection, de la qualité des millésimes et de l'actualité de l'offre. Mais surtout, le jury de professionnels s'assurera que la sélection s'accorde avec la cuisine du restaurant.

Art. 2 RESPONSABILITES ET STRUCTURES

Projet du magazine européen du vin VINUM et de Bruno-Thomas Eltschinger, président d'honneur de l'Association Suisse des Sommeliers Professionnels (SVS/ASSP) Suisse alémanique, le «SWISS WINE LIST AWARD» est, par ailleurs, organisé sous le patronage de l'association. La dixième édition aura lieu en 2024.

Commission:

La commission de contrôle qualité est composée de quatre personnes indépendantes de l'Association Suisse des Sommeliers Professionnels. Elle veille à la conformité du déroulement du concours et supervise la présélection (voir point 4). Elle fait aussi office de commission technique, participe à l'organisation et au bon déroulement de l'événement.

Jury:

L'évaluation de toutes les cartes des vins finalistes reviendra à un jury étendu de 15 professionnels. Le jury sera présidé par Thomas Vaterlaus, rédacteur en chef de VINUM, et Bruno-Thomas Eltschinger, président d'honneur de l'Association Suisse des Sommeliers Professionnels (SVS/ASSP). La composition du jury tiendra compte de la répartition linguistique du pays. La commission et VINUM auront la charge de nommer les membres du jury et, en cas d'empêchement, de désigner des remplaçants. Les décisions du jury sont irrévocables.

Art. 3 CATEGORIES

Voici les différentes catégories de la compétition::

- **Étoiles et gourmets**
- **Haute cuisine / Fine Dining**
- **Cuisine traditionnelle / Casual Dining**
- **Design et scène, bar de vin**

Prix spéciaux:

- **Meilleur sommelier:** prix spécial décerné à la carte des vins qui obtient la note la plus élevée
- **Prix Ueli Prager:** prix spécial du jury décerné à la carte actuelle la plus innovante et insolite
- **Prix du Swiss Wine:** prix spécial décerné à la carte qui fait la part belle aux vins suisses
- **Meilleure région:** le prix spécial décerné à la carte des vins qui fait la part belle à une région ou un pays particulier
- **Best Sparkling Selection:** prix spécial décerné à la meilleure sélection de vin mousseux
- **Nouveauté:** prix spécial décerné à un concurrent qui n'a jamais participé à la compétition

Une catégorie est soumise à la concurrence à partir d'un minimum de dix cartes de vins présentées dans la catégorie concernée.

Art. 4 CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les membres du jury prêtent une attention particulière à la créativité et à la diversité des sélections de vins. Ils évaluent aussi l'équilibre de la sélection en termes d'origine et de qualité, le rapport qualité-prix, ainsi que l'aspect graphique et visuel de la carte. L'exhaustivité et l'exactitude des désignations entrent également en jeu. 27 critères objectifs ont ainsi été définis pour aider les membres du jury à prendre leur décision.

En résumé:

- compétence, assortiment professionnel et présentation du contenu;
- classement géographique exact avec mention des sous régions;
- étendue de l'offre en termes de pays et profondeur de l'offre en termes de régions et de cépages;
- offre de vins suisses, de vins effervescents/Champagne et de vins doux;
- appellations d'origine et de qualité exactes;
- mention des millésimes et actualité de ces derniers;
- indication de la capacité de la bouteille et diversité des tailles;
- rapport qualité-prix;
- spécialités et vins de niche;
- diversité et qualité des vigneron avec mention de leur nom;
- intégration de vins régionaux;
- accord avec le style de cuisine et les plats proposés;
- service au verre, à la bouteille;
- mise en page, aspect, rendu graphique, police utilisée, clarté;
- originalité, singularité et concept clair;
- convivialité, confort et lisibilité;
- impression générale et touche personnelle (p. ex. notes de dégustation, description).

Première manche:

Toutes les cartes des vins participantes sont évaluées selon les 25 critères détaillés du formulaire d'évaluation au cours de la première manche. Les cartes sont réparties dans les groupes suivants en fonction de leur note:

moins de 49 points: pas de mention
50-70 points: bronze (***)
71-85 points: argent (****)
plus de 86 points: or (*****)

Finale:

Les 7 cartes les mieux notées de chaque catégorie se qualifient pour la finale, devenant ainsi les cartes des vins nominées. La finale permet de désigner les vainqueurs de chaque catégorie. Lors de la finale, les compteurs sont remis à zéro et les cartes à nouveau évaluées par le jury. Le classement final est déterminé selon les nouveaux résultats. En cas d'égalité entre plusieurs cartes nominées et/ou primées, les notes individuelles attribuées par les membres du jury seront prises en compte pour établir le classement

Règlement & Conditions de participation



Art. 5 REMISE DES PRIX ET ANNONCE

Les meilleures cartes des vins de chaque catégorie, ainsi que les lauréats des prix spéciaux seront présentés à partir de juin dans les numéros VINUM de Suisse romande et de Suisse alémanique. En outre, la liste complète des cartes des vins primées sera publiée sur la page Internet www.vinum.eu. Par ailleurs, VINUM s'assurera que les résultats seront transmis dans d'autres médias à l'aide de communiqués de presse. Ces communiqués présenteront les cartes primées et les lauréats des prix spéciaux.

Certificat, autocollant

Pour chaque carte des vins primée, les établissements participants reçoivent un certificat individuel sous forme imprimée et numérique ainsi que le macaron numérique à imprimer sur la carte des vins.

Seuls les résultats avec mention bronze (à partir de 50 points) sont officiellement déclarés et récompensés. Chaque entreprise primée sera informée individuellement par courrier.

Information préalable:

Une fois l'appel à participation électronique transmis via le formulaire d'inscription, le «SWISS WINE LIST AWARD 2024» fera l'objet d'une annonce d'une page dans le magazine VINUM. Cette annonce paraîtra dans le numéro de 5|2024 en Suisse alémanique 3 et dans le 2 | 2024 en Suisse romande.

Art. 6 ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

Sont autorisés à participer tous les établissements gastronomiques suisses respectant les conditions énoncées au point 3. Tous les participants doivent remplir le formulaire d'inscription en ligne avant le **16.05.2024** au plus tard et confirmer qu'ils acceptent les conditions de participation. Tout recours juridique est exclu.

Processus d'inscription:

Etape 1: Inscription sur www.swisswinelistaward.ch

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne. Inscrire le nom de l'auteur de la carte des vins (ou le sommelier, le directeur du restaurant, etc.)
- Si disponible: envoyer la carte des vins, des spiritueux et le menu ainsi que la plaquette de l'établissement à swisswinelistaward@vinum.eu

Etape 2: Envoi des documents par courrier

- Version imprimée de la confirmation d'inscription
- Carte des vins actuelle complète (original uniquement!)
- Carte, menu ou carte de spiritueux (copie ou original)
- Plaquette de l'établissement (si disponible)

Adresse d'envoi:

Intervinum AG
SWISS WINE LIST AWARD 2024
Thurgauer Strasse 66
8050 Zürich

Frais:

L'inscription est gratuite.

Art. 7 DATES A RETENIR

Date limite d'envoi	16.05.2024
Finale:	23./24.5., 27.5.2024
Communication des résultats aux participants :	avant le 18.06.2024
Lancement communication officielle:	A partir du 20.06.2024

Art. 8 RECOURS ET ACCEPTATION DU RÈGLEMENT

Les résultats du «SWISS WINE LIST AWARD 2023» sont définitifs. Ils ne peuvent donner lieu à aucun recours. L'inscription au concours vaut acceptation des conditions du présent règlement.



Un projet de © Intervinum AG, sous le patronage de:



Partenaire de Media «SWISS WINE LIST AWARD 2024»

